Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171201-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Mardi 5 décembre 2017 **Membres :** *En exercice :* 22 *Présents :* 19 *Votants :* 19 *Pour :* 19 *Abstention :* aucune **Délibération N°** 2017 12 01	Le lundi onze décembre deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT. *Etaient présents* : Mesdames PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, CRENN Nadia, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, STEPHAN Brigitte ; et Messieurs PALUT François, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, THEPAUT Jean-Michel. *Absents excusés* : JUDEAU Mariannick, LE SCANF David, PHILIP Stéphane M Grégory BODERIOU a été élu *secrétaire de séance*.

Objet : Souscription d'un prêt-relais dit court-terme de trésorerie

Monsieur Jean Paul LE NAN, Adjoint au Maire en charge des Finances Communales,

EXPOSE le besoin de trésorerie à ressentir début 2018 alors que le solde des investissements de l'année 2017 est à régler tandis que les versements mensuels des dodations de l'Etat et produits fiscaux ne sont opérés qu'à compter d'avril ou mai 2018.

PROPOSE de préfinancer les dépenses en souscrivant un court terme relais de trésorerie.

PRESENTE les propositions des entreprises sollicitées à cette fin.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDENT de souscrire à l'offre du Crédit Agricole pour un montant de 250.000 €. sur une durée de 12 mois maximum.
Le règlement des intérêts est trimestriel sur la base d'un taux fixe effectif global de 0,32 %, soit la marge décidée par le Crédit Agricole en plus du taux Euribor 3 mois qui est négatif à ce jour.
Le déblocage des fonds est possible en une ou plusieurs fois, de même que le remboursement à condition que le court terme soit totalement réalisé.
Le Crédit Agricole n'applique pas de pénalité en cas de remboursement anticipé.

…/…

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171201-DE

…/…

CHARGENT Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à cette souscription d'emprunt.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 4 décembre 2017

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le mardi 12 décembre 2017
Affiché en Mairie le mardi 12 décembre 2017
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171202-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 4 décembre 2017	Le lundi onze décembre deux mil dix-sept, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François PALUT, Maire. *Etaient présents* : PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, CRENN Nadia, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, STEPHAN Brigitte, PALUT François, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, THEPAUT Jean-Michel. M Grégory BODERIOU a été élu secrétaire de séance. *Absentse excusés* : Mariannick JUDEAU, David LE SCANF, Stéphane PHILIP
Membres : *En exercice :* 22 *Présents :* 19 *Votants :* 19 *Pour :* 19 *Abstention :* 0	
Délibération N° 2017 12 02	

Objet : Modification des compositions des commissions

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDENT de fixer les commissions comme suit.

Finances Communales *(1 Adjoint délégué + 7 membres)*

Adjoint délégué : **Jean-Paul LE NAN**		
Martial Cadiou	Gilbert MIOSSEC	Jean-Michel THEPAUT
Hélène PAGE	Marie-Christine PICHON	
David LE SCANF	Philippe BRAS	

Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs *(1 Adjoint délégué + 7 membres)*

Adjoint délégué : **Gilbert MIOSSEC**		
Philippe BRAS	David LE SCANF	Brigitte STEPHAN
Anne-Hélène MARC	Stéphane PHILIP	
Nicolas LERROL	Isabelle LE GOFF	

.../...

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171202-DE

.../...

Environnement et Espace Rural *(1 adjoint délégué + 7 membres)*

Adjoint délégué : **Martial CADIOU**		
Philippe BRAS	Jean-Michel THEPAUT	Anne-Hélène MARC
Michel ALLAIN	Marie-France NENEZ	
David LE SCANF	Nicolas LERROL	

Action culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs *(1 adjoint délégué + 7 membres)*

Adjoint délégué : **Jean-Paul LE NAN**		
Grégory BODERIOU	Stéphane PHILIP	Michel ALLAIN
Marie-France NENEZ	Nicolas LERROL	
André FLOCH	Brigitte STEPHAN	

Espace Culturel du Plan d'Eau et Maison de l'Enfance *(1 adjoint délégué + 13 membres)*

Adjoint délégué : **Jean-Paul LE NAN**		
Gilbert MIOSSEC	Marie-Christine PICHON	David LE SCANF
André FLOCH	Nicolas LERROL	
Marie France NENEZ	Brigitte STEPHAN	
Michel ALLAIN	Anne-Hélène MARC	
Grégory BODERIOU	Stéphane PHILIP	
Nicolas LERROL	Isabelle LE GOFF	

Action Sociale et Solidarité *(1 conseillère municipale déléguée + 5 membres)*

Conseillère Municipale déléguée : **Nadia CRENN**		
Hélène PAGE	Mariannick JUDEAU	Jean Michel THEPAUT
Véronique BOULAIRE	Isabelle LE GOFF	

.../...

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171202-DE

.../...

Affaires Scolaires et Enfance *(1 adjoint délégué + 5 membres)*

Adjointe déléguée : **Marie-Christine PICHON**		
Estelle COMBOT	Mariannick JUDEAU	Hélène PAGE
Véronique BOULAIRE	Grégory BODERIOU	

Vie Associative et Animations *(1 conseiller municipal délégué + 4 membres)*

Conseiller Municipal délégué : **André FLOCH**		
Grégory BODERIOU	Véronique BOULAIRE	
Marie-France NENEZ	Michel ALLAIN	

Centre Communal d'Action Sociale *(Maire + 6 membres élus + 5 membres extérieurs).*

Président : **François PALUT**		
Nadia CRENN	Gilbert MIOSSEC	Isabelle LE GOFF
Mariannick JUDEAU	Marie Christine PICHON	Nadine JAFFRES
Membres extérieurs		
Marie-Paule ROUXEL	Philippe BOULCH	Marie Thérèse AOUNI
Jean-François CARRER	Jean-Claude MARC	

Plouvorn Infos et Communication *(1 conseiller municipal + 5 membres)*

Conseiller Municipal : **David LE SCANF**		
Jean-Paul LE NAN	Estelle COMBOT	Grégory BODERIOU
Anne-Hélène MARC	André FLOCH	

Personnel Communal *(Maire + 7 membres)*

Maire : **François PALUT**

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171202-DE

Jean-Paul LE NAN	Martial CADIOU	Isabelle LE GOFF
Gilbert MIOSSEC	Marie-Christine PICHON	
Brigitte STEPHAN	Jean Michel THEPAUT	

…/…

…/…

Révision de la Liste Electorale *(1 adjoint délégué + 5 membres élus et 2 membres extérieurs)*

Adjointe déléguée : **Marie-Christine PICHON**		
Marie-France NENEZ	Jean-Paul LE NAN	Philippe BRAS
Jean-Michel THEPAUT	Marital CADIOU	

(+ 1 délégué du Tribunal de Grande Instance + 1 délégué de l'administration)

Délégué TGI : **Eusèbe ALLAIN**	*Délégué administration* : **Jean-François CARRER**

Groupe de Travail de la Révision du PLU *(Maire + 6 membres)*

Maire : **François PALUT**		
Philippe BRAS	Gilbert MIOSSEC	
Jean-Michel THEPAUT	Martial CADIOU	
Marie Christine PICHON	Jean Paul LE NAN	

Syndicat de l'Horn *(2 titulaires + 2 suppléants)*

Titulaires	
François PALUT	**Martial CADIOU**
Suppléants	
Philippe BRAS	Michel ALLAIN

Syndicat Départemental d'Energie du Finistère *(2 titulaires + 2 suppléants)*

Titulaires	
Isabelle LE GOFF	**David LE SCANF**

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171202-DE

Suppléants	
Philippe BRAS	Marie-Christine PICHON

Communauté de Communes du Pays de Landivisiau *(3 titulaires)*

François PALUT	**Jean-Paul LE NAN**	**Marie-Christine PICHON**

.../...

.../...

Sivu Centre de Secours *(3 titulaires + 2 suppléants)*

Titulaires		
Grégory BODERIOU	**Martial CADIOU**	**Nadia CRENN**

Suppléants	
Jean-Paul LE NAN	Marie-Christine PICHON

Simif *(1 titulaire + 1 suppléant)*

Titulaire
Gilbert MIOSSEC

Suppléant
Estelle COMBOT

CNAS *(1 délégué)*

Délégué : **Jean-Paul LE NAN**

Affaires militaires et Défense *(1 délégué)*

Délégué : **Philippe BRAS**

Référent Sécurité Routière *(1 délégué)*

Délégué : **Philippe BRAS**

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171202-DE

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des responsables concernés et de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 11 décembre 2017

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique
à la Préfecture de Quimper le mardi 12 décembre 2017
Affichée en Mairie le mardi 12 décembre 2017
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171203-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Mardi 5 décembre 2017 **Membres :** *En exercice :* 22 *Présents :* 19 *Votants :* 19 *Pour :* 19 *Abstention :* aucune **Délibération N°** 2017 12 03	Le lundi onze décembre deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT. *Etaient présents* : Mesdames PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, CRENN Nadia, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, STEPHAN Brigitte ; et Messieurs PALUT François, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, THEPAUT Jean-Michel. *Absents excusés* : JUDEAU Mariannick, LE SCANF David, PHILIP Stéphane M Grégory BODERIOU a été élu *secrétaire de séance*.

Objet : souscription de contrats d'assurance du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2022

Monsieur Jean Paul LE NAN, Adjoint au Maire en charge des Finances Communales,

EXPOSE l'arrivée à terme au 31 décembre 2017 des contrats d'assurance de la commune pour la couverture des risques suivants :

Dommages aux biens
Repsonsabilité Civile
Flotte automobile
Protection juridique de la collectivité, des élus et du personnel communal
Plaisance

EXPOSE la consultation lancée et les résultats obtenus.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDENT de souscrire à l'offre de la SMACL de Niort du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2022 pour les lots suivants :

Dommages aux biens
Repsonsabilité Civile
Protection juridique de la collectivité, des élus et du personnel communal
Plaisance

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171203-DE

…/…

DECIDENT de souscrire à l'offre de Groupama Assurances de Beaucouzé du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2022 pour le lot suivant :

Flotte automobile.

CHARGENT Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à la souscription de ces nouveaux contrats d'assurance.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 11 décembre 2017

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le mardi 12 décembre 2017
Affiché en Mairie le mardi 12 décembre 2017
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171204-DE

Comptes	Programmes d'investissement 2017	BP 2017	Réalisés 2017	Engagées 2017
Voirie rurale - 12		**43 214**	**335,80**	***43 628,04***
2111	Frais de notaire et de bornage sur terrain Lanforchet et Kergonan	1 100	335,80	1 092,00
2111	Frais de bornage Kerguédal	2 214		2 214,00
2111	Projet acquisition terrain Roué à Kerarbellec de 3,3 ha	33 000		33 000,00
2111	Frais de notaire sur acquisition terrain	3 300		3 300,00
2152	Signalisations	3 600		1 350,00
2152	Numérotation quartiers, signalisation			1 364,34
2152	marquage au sol Troërin et Kerscao			1 307,70
Plan d'eau - 30		**26 000**	**-**	***32 635,28***
2128	rampe d'accès PMR Plan d'Eau	18 000		18 000,00
2031	Etude problématique cyanobactérie	8 000		6 652,40
2031	Bathymétrie sédiments boue plan d'eau			7 982,88
Aménagement du bourg - 13		**142 318**	**72 145,82**	***100 270,82***
2111	Mission de géomètre sur terrain Jamet - secteur de Messinou			1 440,00
21534	Eclairage public sur façade bâtiment ancienne pharmacie			1 675,00
21534	Eclairage public rue des Cerisiers, déplacement deux candélabres	3 100		3 100,00
21534	Eclairage public rampe accès PMR près Ecole			8 750,00
21534	rénovation phase 1/5 rues Couvent/Ajonc d'Or/Plan d'eau (28 lanternes)	10 000		8 600,00
21534	Eclairage public rue des chênes verts	2 318		2 317,64
21534	Enfouissement réseaux éclairage public et Télécom rue X. Grall	26 900		18 550,00
2315	Programme de travaux voirie 2017	100 000	72 145,82	27 854,18
2031	Etude aménagement bourg et périphérie - SAFI			4 290,00
2031	Etude aménagement bourg et périphérie - TLPA			5 850,00
2031	Etude aménagement bourg et périphérie - Quarta			1 440,00
2031	Maîtrise d'œuvre aménagement RD 19 près carrefour rue plan eau			14 484,00
2315	Levée topographique rues du Guéven et du Capitaine de Menou			1 920,00
Aménagements sportifs - 14		**9 603**		**9 602,64**
2315	Terrassement et empierrement espace au nord salle de hand	9 603		9 602,64
Terrain de football - 28		**-**	**-**	***2 524,20***
2188	panneau d'affichage et pupître de commande			2 524,20
Services techniques - 32		**-**	**-**	***37 115,20***
21578	caméra visite réseaux eaux pluviales			1 000,00
21578	chariot élévateur			12 000,00
2188	deux barnums-chapiteaux de 5 x 12 m			7 963,20
2313	installation de panneaux pholtovoltaïques sur la toiture Atelier			16 152,00
Chapelle et Placître de Lambader - 10004		**7 600**	**-**	***9 120,00***
2128	Plantations plan de boisement site de Lambader	7 600		7 584,00
2128	Aménagement boisement			1 536,00
Espace Jacques De Menou - 31		**9 737**	**-**	***9 735,90***
21318	Accès salles	3 479		3 478,43
2313	Sanitaires	6 258		6 257,47
Espace Culturel du Plan d'Eau - Maison Enfance - 36		**743 966**	**528 824,36**	***167 560,12***
2313	Honoraires maîtrise d'œuvre Collectif Architectes	24 000	21 164,21	2 298,58
2313	Honoraires complémentaires mission audio et gradins - CA	10 025	9 715,63	305,77
2313	Honoraires BE Structures, fluide, thermiques Sobretec	5 000	4 761,27	574,70
2313	Honoraires BE acoustique Alhyange	2 000	1 861,72	1 449,46
2313	Mission S.P.S. Jfc Coordination	1 700	1 063,99	468,02
2313	Lot 1 VRD Entreprise Eurovia en sous-traitance	24 969		24 969,00
2313	Lot 3 Gros Œuvre Entreprise Guillerm	55 000	27 030,80	22 115,70
2313	Lot 3 Gros Œuvre Sous-traitance Entreprise Ménez Frères	4 500		4 363,61
2313	Lot 7 Menuiseries Extérieures Aluminium Raub	11 000	4 395,10	6 397,19
2313	Lot 9 Menuiseries Intérieures Bois Atelier Picard	35 000		33 185,90
2313	Lot 10 Cloisons Doublage Plafonds ALB 29	60 000	43 929,29	13 010,59
2313	Lot 10 Cloisons Doublage Plafonds Entreprise Bretonne	3 000		3 000,00
2313	Lot 11 Revêtements de sol-Faïences Ets Salaün	57 000	44 487,41	11 210,96
2313	Lot 12 Parquets Bois Ets Salaün	33 000	31 397,18	1 456,90
2313	Lot 13 Plafonds Suspendus Ets Lapous	17 000	13 170,67	0,00
2313	Lot 13 Plafonds Suspendus Ets Arcane	13 000	1 890,00	10 110,00
2313	Lot 14 Peinture - Ravalements Décors et Techniques	58 000	50 949,32	5 054,26
2313	Lot 15 Murs Mobiles Ets Algaflex	138 000	129 424,20	6 811,80
2313	Lot 16 Plomberie - CVC Ets Le Bohec Plouvorn	117 000	110 108,87	6 392,23
2313	Lot 17 Electricté Ets Le Bohec Landivisiau	43 000	33 474,70	9 210,45
2313	Casquette brise-soleil salles rez-de-chaussée Espace Culturel			5 175,00
Plan Local Urbanisme - 26		**11 200**	**5 365,75**	***5 543,96***
202	Révision générale cabinet Géolitt	9 000	4 525,75	4 223,96
202	Révision générale A&T Ouest	2 200	840,00	1 320,00
Maison du Guéven - 44		**-**	**-**	***59 904,00***
2313	Travaux d'isolation extérieure			59 904,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2017		**993 638**	**606 671,73**	**477 640,16**

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171204-DE

Soit les comptes suivants :

Comptes 21 : 142 146,51 €.

Comptes 20 : 46 243,24 €.

Comptes 23 : 289 250,41 €.

…/…

CHARGENT Monsieur le Maire de signifier cette décision auprès de Monsieur le Percepteur de Landivisiau ainsi qu'auprès de toutes autorités qualifiées.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 11 décembre 2017.

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le mardi 12 décembre 2017
Affiché en Mairie le mardi 12 décembre 2017
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171204-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 4 décembre 2017	Le lundi onze décembre deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
Membres : *En exercice :* 23 *Présents :* 19 *Votants :* 19 *Pour :* 19	*Etaient présents* : PALUT François, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, CRENN Nadia, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, STEPHAN Brigitte, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, THEPAUT Jean-Michel.
Délibération N° : 2017 01 04	*Absents excusés* : JUDEAU Mariannick, LE SCANF David, PHILIP Stéphane *Secrétaire de séance* : Grégory BODERIOU

Objet : Engagement des dépenses d'investissement

Dans l'attente du vote du budget primitif programmé le lundi 29 mars 2018,
Afin de permettre l'exécution des dépenses engagées sur 2017 et à régler début 2018,
Conformément à l'Article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISENT Monsieur le Maire à engager les dépenses d'investissement à hauteur maximale de 25 % des dépenses réalisées en 2017 – non-comprises les dépenses affectées au remboursement de la dette - soit les dépenses parmi celles présentées pages suivantes.

Le montant et l'affectation des crédits sont détaillés dans le tableau suivant

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171205-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Mardi 5 décembre 2017 **Membres :** *En exercice :* 22 *Présents :* 19 *Votants :* 19 *Pour :* 19 *Abstention :* aucune **Délibération N°** 2017 12 05	Le lundi onze décembre deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT. *Etaient présents* : Mesdames PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, CRENN Nadia, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, STEPHAN Brigitte ; et Messieurs PALUT François, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, THEPAUT Jean-Michel. *Absents excusés* : JUDEAU Mariannick, LE SCANF David, PHILIP Stéphane M Grégory BODERIOU a été élu *secrétaire de séance*.

Objet : Rapport de la Commission Chargée de l'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL) sur l'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert des zones d'activités des communes à la CCPL

Monsieur Grégory Bodériou, conseiller municipal membre de la Commission CLECT de la CCPL,

EXPOSE à l'assemblée les travaux de la CLECT depuis sa création en octobre 2016.
Plus précisément, il rend compte du rapport établi à l'occasion du calcul de l'attibution de compensation des charges transférées d'éclairage public, de voirie et d'espaces verts pour les zones d'activité des six communes concernées.

PRECISE QUE 120.374 €. de charges nettes sont à transférer entre les communes de Plouvorn, Lampaul-Guimiliau, Plouzévédé, Sizun, Bodilis, Commana, Landivisiau.
La part caclulée pour le transfert des zones plouvornéennes de Trievin et de Kerarbellec s'établit comme suit :

2.844,56 €. d'attribution de compensation en fonctionnement (7 % du total) et 4.721,87 €. d'attribution de compensation en investissement (6 % du total).

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDENT d'accepter les propositions de la Commission CLECT de la CCPL telle que présentées.

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171205-DE

…/…

CHARGENT Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à cette opération ; et de signifier la présente décision à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 11 décembre 2017

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le mardi 12 décembre 2017
Affiché en Mairie le mardi 12 décembre 2017
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171206-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 4 décembre 2017 **Membres :** *En exercice : 22* *Présents : 19* *Votants : 19* *Pour : 17* *Abstention : 2** **Délibération N°** 2017 12 06 ** MM. Jean Michel THEPAUT et Grégory BODERIOU, concernés en qualité de membres-soutien au projet, se sont abstenus*	Le lundi onze décembre deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT. *Etaient présents* : Mesdames PICHON Marie-Christine, CRENN Nadia, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, STEPHAN Brigitte et Messieurs PALUT François, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, THEPAUT Jean-Michel. *Absents excusés* : Mariannick JUDEAU, David LE SCANF, Stéphane PHILIP M David LE SCANF a été élu *secrétaire de séance*.

Objet : Enquête publique sur le projet d'unité de méthanisation de la société Biomasse du Léon

Monsieur Martial Cadiou, Adjoint au Maire, Rapporteur de la commission « Espace Rural et Environnement » réunie en Mairie mercredi 8 novembre 2017

PRESENTE l'enquête publique tenue du 29 octobre au 29 novembre 2017.
Elle se rapporte à l'autorisation demandée d'exploiter par un procédé de méthanisation et de compostage à « Kerscao » sur Plouvorn, avec un plan d'épandage associé à des digestats produits.

PRECISE que les membres de la commission proposent un avis favorable.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVENT l'enquête publique telle que présentée, assortie des trois prescriptions suivantes :

La circulation et desserte du site à Kerscao, notamment par les poids-lourds, est conditionnée à un contournement du centre-bourg de Plouvorn.
Les véhicules entrants et sortants ne se croiseront pas pour des raisons sanitaires, empruntant la R.D. 69 et la voie communale VC N° 8 jusqu'au site ; puis la voie communale VC N° 8 jusqu'à la R.D. 19 via la commune de Plouzévédé.
Une proposition de cession de la voie communale N° 32 jusqu'à la propriété Goncalves avec droit de passage pour les riverains, sera l'objet d'une enquête publique à suivre.

…/…

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 12/12/2017
Affiché le
ID : 029-212902100-20171211-DELIB20171206-DE

…/…

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des autorités qualifiées.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 11 décembre 2017.

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le mardi 12 décembre 2017
Affiché en Mairie le mardi 12 décembre 2017
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2017 en Mairie de Plouvorn
Absents excusés : Mariannick Judeau, David Le Scanf, Stéphane Philip

Madame Nadia Crenn, nommée Conseillère Municipale Déléguée

En préambule est unanimement approuvé le compte-rendu de la **réunion du lundi 13 novembre 2017**

Commissions - Elus
Madame Nadia Crenn est nommée Conseillère Municipale Déléguée, en charge de l'Action Sociale et de la Solidarité.
Elle dirige désormais cette commission et quitte les commissions « Aménagement du Bourg-Urbanisme-Bâtiments Non-Sportifs » et « Actions Culturelles-Bâtiments-Espaces de Sports et Loisirs »

Finance Communales

Les contrats d'assurance de la commune arrivent à terme au 31 décembre 2017. Une consultation a permis d'obtenir les nouvelles propositions ci-dessous pour cinq nouvelles années, adoptées à l'unanimité par les élus.
A la Smacl de Niort sont attribués les lots suivants, moyennant 12.061 Euros annuels :

- Dommages aux biens pour 14.551 m² de bâti communal
- Responsabilité Civile
- Protection juridique des 15 élus, 5 membres CCAS et 16 agents communaux
- Navigation de plaisance en été sur le plan d'eau

A Groupama Assurances est attribué le lot Flotte Automobile (15 véhicules), moyennant 2.754 Euros annuels.

Un emprunt dit « court-terme de trésorerie » est contracté avec le Crédit Agricole, pour un montant de 250.000 Euros, sur 12 mois maximum, au taux de 0,32 %, moyennant 800 Euros d'intérêts sur la période. La commune doit en effet faire face à des dépenses en début d'année 2018 alors que les recettes fiscales et les dotations, mensualisées, ne sont versée par l'Etat qu'acompter d'avril ou mai 2018.

Les élus acceptent le mandatement des dépenses nouvelles d'investissement début 2018, avant l'adoption du Budget Primitif fixé au lundi 26 mars 2018.
441.656 Euros de dépenses d'investissement sont autorisés, soit 25 % des dépenses d'investissement 2017.

Intercommunalité
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
Le rapport sur l'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes dans le cadre du transfert des zones d'activités concerne pour Plouvorn les zones de Trievin et de Kerarbellec.
Voirie, espaces verts, éclairage public constituent les charges transférées, quantifiées pour permettre un juste calcul de l'attribution de compensation.

…/…

Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2017 en Mairie de Plouvorn
Absents excusés : Mariannick Judeau, David Le Scanf, Stéphane Philip

…/…

Environnement et Espace Rural

La société Biomasse du Léon propose un projet de procédé de méthanisation et de compostage à « Kerscao » sur Plouvorn, avec un plan d'épandage associé à des digestats produits. C'est l'objet de l'enquête publique du 27 octobre au 27 novembre 2017.
Elle reçoit un avis favorable unanime de la part des élus, moins deux abstentions, assorti des trois prescriptions détaillées ci-dessous
La circulation et la desserte du site à « Kerscao », notamment par les poids-lourds, est conditionnée à un contournement du centre-bourg de Plouvorn.
Les véhicules entrants et sortants ne se croiseront pas pour des raisons sanitaires, empruntant la R.D. 69 et la voie communale VC N° 8 jusqu'au site ; puis la voie communale VC N° 8 jusqu'à la R.D. 19 via la commune de Plouzévédé.
Une proposition de cession de la voie communale N° 32 jusqu'à la propriété Goncalves avec droit de passage pour les riverains, sera l'objet d'une enquête publique à suivre.

Enfance et Affaires Scolaires

1) PEL
-Réunion du comité de pilotage du 14 novembre. Point sur les différentes actions 2017. Bon démarrage de l'éveil culturel et sportif et de l'activité passerelle.
-Le projet ados de voyage à Eurodisney en 2018 est associé avec Plounéventer. Composition du groupe de 58 ados et de 7 accompagnateurs. Les ados travaillent à auto-financer leur voyage. Après la distribution des flyers pour le Gouel Bro Leon, une opération vente de bonnets de Noël est en cours.
-Soirée sur le Numérique le 12 décembre à 20h à l'Espace Culturel du Plan d'Eau avec un court-métrage en 1ère partie suivi d'un échange avec 2 psychologues de l'association Parentel.

2) Réunion de commission des Affaires scolaires et de l'Enfance du 21 novembre.
-Restauration des enfants du Centre de loisirs pour l'été 2018 qui ne pourra pas se faire à l'EHPAD en raison des travaux. Repas seront servis à la cantine de l'école. Des pistes en cours pour trouver un cuisinier.
-Le bureau du Centre de loisirs en recherche de parents pour intégrer le bureau.
-Spectacle de Noël pour les enfants de 6 mois à 3 ans le 16 décembre à 16 h à l'Espace Cultruel du plan d'eau, animé par Monique Castel et Serge Briard avec la présence du père Noël.

3) Réunion de commission de l'action sociale et solidarité du 7 décembre avec la présence du Maire.
A) Rappel des domaines de compétences. Celles où des actions sont prévues :
-Formations aux 1ers secours. Formation initiale les matinées des 20 et 27 janvier pour 10 personnes, Coût : 65€/pers. Formation de recyclage la matinée du 6 janvier pour 10 personnes, coût : 35€/pers. Formations dispensées par des formateurs du centre de secours de Landi avec obtention d'1 diplôme. Renouvellement des formations selon la demande. Proposition de participation de la commune de 50% : acceptée par le conseil à l'unanimité.
-Colombarium : projet d'extension.
-Gestion des logements HLM. Souhait d'explications du fonctionnement à la commission.
-Maison de retraite. Nouvelle visite prévue le 13 janvier à 10 h.
-Animations de la Maison du Gueven : construction d'1 Maison des Services au Public à Landivisiau en 2018 par la CCPL qui coordonnera les structures des autres communes.

B) Aide aux familles.

Problème de comportements difficiles de certains enfants. Ils n'ont plus de cadre, de règles à suivre par leurs parents. Permanences avec professionnels à créer.. Les deux commissions Actions Sociales et Enfance sont concernées.

C) Projet de béguinage

François Palut a développé le projet de construction d'une résidence pour pers âgées, seules et isolées avec un espace commun pour l'animation pour les années à venir . Visite à renouveler en Ille et Vilaine.

Prochaine réunion de Conseil Municipal fixée à 19 h en Mairie : lundi 29 janvier 2017